Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 128 (2007)
Heft: 11-12

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Conseils aux débutants

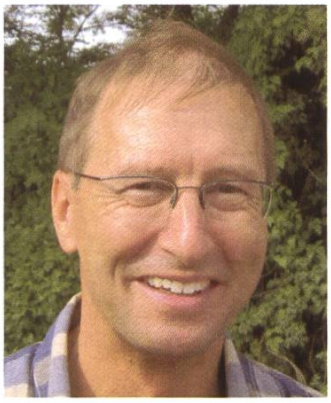

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2007

Chère apicultrice, cher apiculteur,

Premier conseil : payez la cotisation à votre section apicole pour être sûr de recevoir encore en 2008 votre revue préférée. Et MERCI de votre confiance.

Nous voilà plongés dans l'obscurité dès la fin de l'après-midi. Qu'elles sont loin les longues soirées de juin ! Mais profitons de ce répit que nous offre la nature. S'il n'y a pas grand-chose à faire au rucher, c'est toujours le temps de se replonger dans la lecture d'ouvrages spécialisés, de revues ou de relire ses notes. Mais oui, faites-le ; c'est parfois édifiant. Certaines méthodes vous ont réussi ? Adoptez-les. Vous avez commis des erreurs ? Souvenez-vous-en. Et ne recommencez plus !

Au cours de ces mois d'hiver, la colonie a besoin de la plus grande tranquillité possible. Elle vit au ralenti et ne consomme que le minimum requis. Le moindre dérangement la mettra en alerte… et elle consommera davantage, réduisant d'autant les provisions nécessaires et vitales au printemps. Et cela chargera inutilement une ampoule rectale difficile à vider si le temps et la température ne s'y prêtent pas. Vous l'avez bien compris : on ne dérange ses colonies sous aucun prétexte. Exception : le traitement à l'acide oxalique.

Souvenez-vous aussi que par temps froid, une grappe d'abeilles est plus fragile que la plus fine des porcelaines. Une ruche secouée, une grappe qui tombe par grand froid et c'est la mort quasi assurée. Car les abeilles, trop engourdies et trop vite refroidies, ne parviendront plus à se regrouper.

Dès l'arrivée des premiers gels, la reine va cesser toute activité de ponte. Notez donc bien la date des premiers gels. En effet, 21 jours plus tard, théoriquement, il ne devrait plus y avoir dans la ruche de couvain operculé. A partir de là, si nécessaire, vous pouvez envisager le traitement à l'acide oxalique contre le varroa. Mais vous ne passerez à l'action que lorsque la température extérieure sera d'au minimum 5 ° C. Il ne faut en effet pas risquer une chute irrémédiable de la grappe s'il fait trop froid. Mais il faut quand même que les abeilles soient suffisamment regroupées pour que le travail soit efficace. Je déconseille le traitement par vaporisation qui impose de sortir les cadres, déconstruit donc la grappe et

Photo : ROSE AUBRY

détruit les ponts de cire et les joints de propolis. Pour quelqu'un qui possède quelques ruches, la solution par dégouttement est idéale. Pour traiter un grand nombre de ruches, l'achat d'un appareil pour procéder par évaporation se révélera rapidement rentable, sans parler du gain de temps.

Qu'elle que soit la méthode retenue, les contrôles que vous effectuerez dans les semaines qui suivent devraient indiquer une chute naturelle inférieure à un varroa par jour. Cela signifie que la colonie héberge au maximum une cinquantaine de varroas. A ce niveau, elle devrait pouvoir se développer normalement, sans traitement jusqu'à celui d'août de l'année prochaine.

Pour ce traitement, comme pour celui avec l'acide formique d'ailleurs, vous porterez habits et lunettes de protection ainsi que des gants anti-acides. Votre santé nous tient très à cœur.

Il me reste à vous conseiller de profiter de l'hiver pour faire tous les bricolages indispensables à la bonne marche du rucher et de la miellerie. Et pour tous ceux qui produisent plus qu'ils consomment, réfléchissez à votre effort de vente. L'étiquette joue un rôle primordial; elle doit contenir toutes les indications exigées par les lois et ordonnances. Mais rien ne vous empêche d'en mettre plus pour mieux informer, voire charmer vos futurs clients. Mais attention à ne rien imprimer qui indiquerait que vous vendez un produit miracle. Le miel est un aliment excellent pour la santé certes... mais ce n'est pas un médicament.

Pour Noël, offrez du miel... et faites vous offrir les ouvrages apicoles qui vous manquent. Je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, de très bonnes fêtes et une robuste santé.

Chère apicultrice, cher apiculteur: bien du plaisir.

Philippe Treyvaud

Une remarque, une suggestion: écrivez à phtreyvaud@hotmail.com

Merci d'indiquer nom, prénom et domicile.